

Les CCI administrées par des dirigeants d'entreprises élus au suffrage universel des entreprises de leur territoire, prennent la forme d'Établissements Publics rattachés administrativement à l'État.

La loi leur assigne 2 types de missions (loi du 23 juillet 2010) :

> Contribuer au développement économique, à l'attractivité et l'aménagement de leur territoire, au soutien des entreprises et de leurs associations.

> Représenter les intérêts de l'Industrie, du Commerce et des Services de leur circonscription auprès des Pouvoirs Publics.

Leurs ressources proviennent d'impositions qui leur sont affectées, de la vente de services qu'elles gèrent, de produits des participations détenues dans leurs filiales, de subventions et de toute autre ressource entrant dans leur spécialité.

REPRÉSENTER LES ENTREPRISES

> Porte parole des intérêts économiques du Gers auprès de l'État et des collectivités locales en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'équipement commercial, de réglementation, de fiscalité, de formation, d'apprentissage...

> Force de proposition pour le développement du Gers et la planification publique : aménagement du territoire, infrastructures de transport et de communication (désenclavement), équipements collectifs, zones d'activité économique, schémas d'urbanisme dont équipement commercial, schéma de développement des hébergements de tourisme, enseignement supérieur, pôles technologiques, fonds européens...

DÉVELOPPER LES TERRITOIRES

> Créer et/ou gérer des équipements collectifs et infrastructures utiles au développement des entreprises : CRITT Agro-Alimentaire (Centre Régional d'Innovation et Transfert de Technologie), pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises agro-alimentaires "Agroparc", Centre de formation, Centre de communication/réunions/visioconférence, Aéroport Auch Gers...

> Mobiliser des financements et des partenariats pour mettre en oeuvre des projets et actions en faveur du développement économique local : Plan d'Exploitation Economique de la 2X2 voies Auch - Toulouse et de l'A65, Agence Départementale de Développement Economique créée et gérée en partenariat avec le Conseil Général, Grand Auch Agglomération et les Communautés de Communes, Plan de développement économique Grand Auch 2020, Plan Campus Auch GersTerra, Pôle d'Excellence Rurale "Agro Bio Gers", Opérations Collectives Urbaines (OCU), méthode de développement local "1 village 1 Produit", groupements et clubs d'entreprises, Plan d'action NTIC, ... plateforme e.commerce, plan d'accueil de Soho Solo, vente en ligne de l'offre touristique locale, création et animation des labels "Tables du Gers" et "Hébergers"...

SOUTENIR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

> Accueil, accompagnement, information, formation des créateurs et repreneurs d'entreprises, mise en relation cédants/repreneurs.

> Accueil, accompagnement de nouvelles implantations d'entreprises et d'entrepreneurs individuels Soho Solo. Soutien plus lourd pour les projets innovants avec l'agence départementale de développement économique : Gers Développement.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS PROJETS

> Partenaire naturel des entreprises, la CCI a créé des services d'appui aux entreprises pour accompagner leurs projets individuels ou collectifs et pour simplifier leurs formalités : conseils, prédiagnostics, mises en relation, accompagnement de projet, formation, ateliers...

> L'innovation et l'appropriation des mutations par les entreprises constituent une priorité : technologies de l'information, environnement, développement durable, qualité/satisfaction client, mobilisation des ressources humaines, mondialisation concurrence accrue/ouverture à l'international...

PRODUIRE ET DIFFUSER L'INFORMATION ÉCONOMIQUE

> Produire et sélectionner l'information utile : Chiffres clés de l'économie gersoise, enquête de conjoncture, Observatoire du Commerce et de la Consommation, (Dossier Marché, diagnostic de pôles ...), Portraits Socio-économiques des territoires, revue de presse régionale, fichiers d'entreprises... 1 lettre d'information générale mensuelle Gers CCI News.

> Diffuser aux entreprises : Réunions d'information, ateliers, conférences-débats, bulletin d'information, newsletters Commerce et Tendances de Consommation, Tourisme, IAA, site internet www.gers.cci.fr et réseaux Twitter @gerscci, Google +, Viadeo CCI du GERS, affichage...

FORMER POUR L'ENTREPRISE ET POUR L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES

> Des formations adaptées aux besoins des entreprises et dispensées par des professionnels reconnus, pour améliorer les performances des hommes et des entreprises : formations continues des salariés et des chefs d'entreprise, formations de demandeurs d'emploi à un nouveau métier pour un retour à l'emploi, formations en alternance dans le cadre de contrats de professionnalisation.

> 2 centres de formation spécialisés dans 2 domaines : agro-alimentaire - tertiaire.

> 1 site de Formation à Distance (Réseau Régional Pyramide).